

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2019

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - 11 AU 15 FÉVRIER 2019

Le conseil profite des Journées de la persévérance scolaire qui se tiennent du 11 au 15 février pour saluer les efforts de tous les intervenants qui posent des gestes favorisant la persévérance scolaire chez les jeunes.

APPUI - RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL (RICMR)

Le conseil appuie la Régie intermunicipale du Centre multisports régional dans sa demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour l'installation de rideaux électriques au Centre multisports régional.

TRAVAUX DE NETTOYAGE - BRANCHES SANS DÉSIGNATION ET DÉCHARGE NOIRE DU RUISSEAU BELŒIL

La Ville s'engage à payer l'ensemble des coûts relatifs aux travaux de nettoyage à intervenir sur ton territoire sur les branches précitées du ruisseau Belœil conformément aux dispositions du Règlement 208 de la MRC.

MANDAT – MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE – ACHAT D'ENVELOPPES ET DE PAPIER

Le conseil adhère au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés et mandate la MRC de Marguerite-D'Youville à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la période du 14 mai 2019 au 13 mai 2020.

AIDE FINANCIÈRE – ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR – FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Le conseil accepte de verser une aide financière de 2 527,15 \$ à la Fabrique de la Paroisse de Saint-François d'Assise pour l'achat d'un défibrillateur.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES - FONDS RÉSERVÉ - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que le financement des projets présents au rapport du Service des finances pour les achats d'équipements et de fournitures diverses en date du 7 février 2019, totalisant une somme de 61 658,03 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux.

RAPPORT DU TRÉSORIER - FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Le conseil accepte le dépôt du rapport du trésorier pour l'année 2018 sur le financement des partis politiques municipaux et le contrôle des dépenses électorales, tel que prévu par l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et accepte qu'une copie de ce rapport soit transmise au Directeur général des élections du Québec.

EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Le conseil nomme M. Serge Tremblay au poste de préposé à l'entretien au Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 18 février 2019.

PARTICIPATION DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – PLAN MUNICIPAL D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC

La Ville de Sainte-Julie signifie à l'Union des municipalités du Québec son intérêt pour le plan municipal d'emplois des jeunes des centres jeunesse, un projet appelé « Un pont vers demain » mis sur pied en 2009, et par conséquent réserve un emploi étudiant pour ce programme.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITURES - USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le conseil accorde le contrat pour les travaux de réfection des toitures à l'usine d'épuration des eaux usées à l'entreprise Couverture Montréal Nord Itée pour un montant total de 57 430,01 \$, toutes taxes comprises.

TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURE D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DE GRENOBLE

Le conseil accorde le contrat concernant des travaux de réfection majeure d'infrastructures sur la rue de Grenoble à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 1 700 204,94 \$, toutes taxes comprises.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLOPÉDESTRES - BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER ET RUE BORDUAS

Le conseil accorde le contrat concernant des travaux d'aménagement de pistes cyclopédestres sur le boulevard Armand-Frappier et la rue Borduas à l'entreprise Univert Paysagement inc. pour un montant de 369 999,90 \$, toutes taxes comprises.

TRAVAUX D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES, DE NETTOYAGE ET DE DIAGNOSTIC DES CONDUITES D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL SUR DIVERSES RUES

Le conseil accorde le contrat concernant des travaux d'inspection télévisée, de nettoyage et de diagnostic des conduites d'égout sanitaire et pluvial sur diverses rues à l'entreprise CIMA+ Construction inc. pour une somme de 73 792,68 \$, toutes taxes comprises.

FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX - ANNÉE 2019

Le conseil accorde la commande pour la fourniture d'enrobés bitumineux pour l'année 2019 à la compagnie Construction DJL inc. pour un montant total de 84 840,05 \$, toutes taxes comprises.

ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX ABRIS SOLAIRES POUR BANCS DE JOUEURS SUR UN TERRAIN DE BASEBALL

Le conseil accorde un contrat concernant l'achat et l'installation de deux abris solaires pour bancs de joueurs sur un terrain de baseball à l'entreprise Techsport inc. pour un montant total de 30 863,89 \$ et paye ce montant à même le fonds à des fins de parcs et de terrains de jeux en le remboursant sur une période de cinq ans en cinq versements égaux.

ACHAT REGROUPÉ - SULFATE D'ALUMINIUM

Le conseil entérine le contrat accordé par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable à l'entreprise Kémira Water Solutions Canada inc. pour une dépense estimée pour la Ville de Sainte-Julie de 106 064,44 \$, toutes taxes comprises, représentant une quantité de 450 000 kilogrammes liquides pour l'année 2019.

CONTRAT DE TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE - ANNÉE 2019

Le conseil accepte de reconduire le contrat conclu avec la compagnie Paysagiste Rive-Sud Itée pour un montant de 30 567,25 \$, toutes taxes comprises, portant la valeur totale du contrat à 61 134,50 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTION DE GRILLES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES

Le conseil adopte une grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les travaux de construction d'un bâtiment d'entreposage aux ateliers municipaux, de type clés en main, incluant les services professionnels.

DÉROGATION MINEURE

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 360, rue de Murano, afin d'autoriser une allée de circulation se terminant en cul-de-sac devant la suite 100, suivant l'aménagement d'un service au volant.

CONTRATS DE LOCATION - CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL

Le conseil autorise la signature de contrats pour permettre au Club de soccer de Sainte-Julie inc. et l'Association du baseball amateur de Sainte-Julie inc. de louer des terrains au Centre multisports régional pour la saison 2018-2019 pour des montants de 83 244,20 \$ et 1738,42 \$ respectivement.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2019-2020 - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Le conseil adhère à l'entente de développement culturel proposée par le ministère de la Culture et des Communications pour les années 2019-2020 à la suite de l'adoption de la Politique culturelle de la Ville de Sainte-Julie.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accorde les aides financières suivantes :

- 1 195,74 \$ à la Ligue de balle molle femme maison Sainte-Julie inc. pour l'organisation de son tournoi qui aura lieu les 24, 25 et 26 mai 2019;
- 2 983,60 \$ au Club de patinage artistique de Sainte-Julie pour la tenue de la compétition Invitation Sainte-Julie, 1 491,80 \$ pour la tenue de la Revue sur glace et 1 772,16 \$ pour l'embauche de deux ressources administratives;
- 11 140 \$ au Club de soccer de Sainte-Julie pour la saison 2018 pour l'embauche de deux ressources administratives.

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENT

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance ultérieure, un règlement pour :

- modifier le règlement 964 relatif aux nuisances et à la paix publique afin d'encadrer l'utilisation des foyers et poêles;
- abroger le Règlement d'emprunt 1185 qui avait pour objet de payer le coût des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sans tranchée sur diverses rues dans la ville ainsi que les frais contingents;
- autoriser le paiement de la quote-part, les frais contingents et les taxes relativement à des travaux de nettoyage de certaines branches du ruisseau Belœil pour un montant de 63 925 \$;

- autoriser le paiement des frais d'acquisition d'appareils respiratoires autonomes et d'accessoires connexes pour le Service de sécurité incendie pour un montant de 444 000 \$.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter des dispositions réglementaires concernant les garages résidentiels souterrains et attenants ainsi que les normes visant les garages situés dans le Projet du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu;
- payer le coût des travaux de réfection sur le chemin du Fer-à-Cheval, du 1901 au 1975, ainsi que les frais contingents pour un montant de 735 000 \$.